



Planète écho  
20 rue du Berger  
93100 Montreuil

# L'HERMINE

Bulletin de l'association Planète écho  
Mars 2006, le numéro 13 vient de sortir.

Numéro spécial réalisé à l'occasion de la réunion de la Commission Extramunicipale Environnement et Développement Durable (CEMEDD) de la Mairie de Paris (Planète écho est membre de cette commission depuis plusieurs années). Cette commission, tenue le 1er mars 2006 avait pour thème : l'alimentation responsable.

## Bienvenue dans un document de Planète écho !

Vous venez de télécharger un numéro de l'Hermine, bulletin d'information de l'association Planète écho.

Planète écho, ce n'est pas seulement l'Hermine ! C'est une association (loi 1901) d'éducation à l'environnement qui édite également un site internet proposant de nombreuses informations sur les déchets ménagers, les collectes sélectives, sur le cycle du papier (en insistant sur la nécessité d'utiliser du papier recyclé), et bien d'autres choses !...

**Notre site est accessible à l'adresse suivante :**  
**[www.planete-echo.net](http://www.planete-echo.net)**

**Le numéro de l'Hermine que vous souhaitez consulter est réservé aux abonnés. Il ne sera en ligne qu'à la sortie du numéro suivant.**  
**Pour vous abonner, merci de remplir le bulletin ci-dessous.**

### Bulletin de soutien, d'abonnement et/ou de commande (à remplir en majuscules)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-Mail : .....

Je désire être inscrit(e) dans la liste de diffusion et recevoir les nouvelles de Planète Écho par mail.

Je désire soutenir Planète Écho et je verse :

15 euros (*ne comprend pas l'abonnement à L'Hermine*)

30 euros (*comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Autre : ..... F. (si supérieur à 30 euros *comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Je désire seulement souscrire un abonnement à L'Hermine (7 euros pour 4 numéros).

Ce bulletin est à adresser, accompagné du règlement - chèque à l'ordre de Planète Écho - à l'adresse suivante :  
**Planète Écho - 20 rue du Berger - 93100 Montreuil**

# L'HERMINE

BULLETIN D'INFORMATION DE PLANETE ECHO. 105 rue Bobillot, 75013 PARIS.

NUMÉRO 2 – DÉCEMBRE 1994

10 F.

*Face à l'augmentation de la pollution atmosphérique, due à la circulation automobile, les rennes du Père Noël refusent de venir en milieu urbain. Le Père Noël a donc décidé d'utiliser le vélo*



*pour faire sa tournée... Il nous invite à faire de même.*

*Peut-être reverrons nous les rennes l'année prochaine ?*

*Bonne année quand même !*

## ***Vos annuaires prennent l'air !***

Après la mise en petit format de l'annuaire de France Telecom et l'arrivée du Minitel, nous aurions pu penser que l'usage du papier était dépassé. Ce n'est malheureusement pas le cas. France Telecom continue de publier, chaque année, deux annuaires (les pages blanches et les pages jaunes) disponibles en deux formats.

Depuis 1992, France Telecom organise, dans une vingtaine de départements (plutôt urbains<sup>1</sup>), une collecte sélective des vieux annuaires. Cette collecte a lieu au moment du renouvellement des annuaires. Les abonnés sont informés par courrier (mais il faut le lire !) ou par affichette installée dans les halls des immeubles.

France Telecom propose plusieurs méthodes de collecte. Des conteneurs sont mis à la disposition de la clientèle devant les bureaux de poste ou des agences commerciales. En venant chercher la nouvelle version, les abonnés déposent les vieux annuaires. Dans certaines villes l'échange a lieu dans les halls d'immeubles. Lors d'un premier passage France Telecom dépose quelques annuaires, deux ou trois jours plus tard tout ce qui reste est récupéré : vieux annuaires déposés par les locataires et les nouveaux qui restent.

Les résultats sont variables d'un département à un autre. A Paris, malgré la présence d'une collecte sélective des magazines et journaux<sup>2</sup>, la récupération des annuaires reste faible, moins de 20%.

Lorsque votre département aura à effectuer son changement d'annuaire, n'oubliez pas de participer à la collecte. Les vieux annuaires seront récupérés et recyclés. Pensez-y... sauf si vous avez des armoires à caler !

**J-F S.**

### **SOMMAIRE NUMERO 2 :**

Vos annuaires prennent l'air !	Page 1
Et si le changement d'heure vivait... ses dernières heures ?	Page 2
Les plomb-plombs de la fête !	Page 3
La loi de finances 1995... et l'environnement	Page 4
Vivre autrement	Page 4

1 cela se comprend aisément : la concentration de la population, donc de papier, permet de diminuer les coûts de déplacement.

2 depuis le mois de mai 93 l'ensemble des arrondissements de Paris est couvert par cette collecte sélective. Elle ne concerne que les magazines et les journaux.

# Et si le changement d'heure vivait... ses dernières heures ?

Tous les ans, les lendemains du passage à l'heure d'hiver, la polémique est relancée. Cette mesure, appliquée depuis 76 est-elle d'un véritable intérêt, aujourd'hui ? Le changement d'heure trouble des nourrissons aux personnes âgées, en passant par les insomniaques et même les vaches (!). Tout le monde est touché par la manoeuvre à faire sur les montres et sur l'horloge interne.

Depuis 76, le changement d'heure ne manque jamais son effet. Au départ seuls les particuliers se plaignaient, puis ils se sont regroupés en l'Association Française Contre l'Heure d'Été (ACHE) réclamant une heure stable en Europe. Et maintenant, ce sont des ministres qui s'y mettent. D'abord Ségolène Royal rédigeait un rapport sur le sujet en 90, puis, étant ministre de l'Environnement, elle ouvrit le feu en 92. Cette année son successeur Michel Barnier en fait de même, soutenu par François Bayrou, ministre de l'Éducation Nationale qui se prononce pour sa suppression.

Tout a commencé en 1976, quand la France, entre deux chocs énergétiques, se persuadait qu'elle avait des idées à défaut de pétrole. Auparavant, le pays vivait toute l'année sans penser une seule seconde à changer son heure par deux fois. Avant 1891, chaque ville vivait à son heure, celle du soleil. Les chemins de fer étendant leurs réseaux furent

Paris choisit l'heure anglaise. Pendant la Première Guerre mondiale en 1916, le gouvernement instaura pour la première fois un changement d'heure pour complications économiques. L'heure d'été devint GMT +1. Puis vint la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les Allemands imposèrent l'heure de Berlin en 1941. Ainsi, on passa à GMT +1 l'hiver et GMT +2 l'été. En 1946, la France resta à l'heure allemande (GMT +1) mais abandonna le principe de l'heure d'été.

Jusqu'en 1976.

En effet en 1975, des experts en calculs théoriques certifièrent qu'une heure de lumière solaire entre mars et septembre engendrerait une économie de 400.000 tonnes équivalent pétrole (tep). Cette économie correspondait à la consommation annuelle de Toulouse. En 1991, les prévisions furent révisées à la baisse. Finalement selon un calcul de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (aujourd'hui l'ADEME), on économiserait 150.000 à 200.000 tep. Ce n'est plus Toulouse mais Rennes. Ce n'est plus non plus, comme en 1976, du pétrole que la France évite d'importer, car elle s'est depuis équipée de centrales nucléaires. Donc il ne s'agit pas d'économie de devises. Maintenant il reste à déterminer si l'on économise vraiment de l'énergie. Aujourd'hui, plus personne n'en sait rien. Un rapport, demandé par le précédent ministre de l'industrie, Gérard Longuet, est en cours.

Mais le rapport en question serait-il vraiment utile ? Personne ne peut vraiment dire si les effets du changement d'heure sont bénéfiques ou pas. Mais maintenant que l'administration européenne s'est saisie du problème, aucun

gouvernement ne peut plus décider unilatéralement de changer. Un décret bruxellois prévoit de conserver le principe d'heure d'été jusqu'en 1997. Avec peut-être une variante à partir de 1996 : les pays européens devraient s'aligner sur la Grande-

Bretagne, qui ne revient à l'heure d'hiver qu'en Octobre. Encore un beau débat en perspective, puisque ce changement sera discuté au Parlement européen de Strasbourg.

A suivre...

E.G.



les premiers à demander une normalisation. En effet le soleil se levait à Strasbourg quand Brest était encore dans la nuit, avec presque une heure de décalage entre les deux villes, quelle complication pour les chefs de gare pour s'y retrouver ! Alors on unifia les provinces en se référant à l'heure parisienne.

Paris décida de se caler sur le Greenwich Mean Time (GMT) dont l'origine passait par la capitale britannique.

# Les plomb-plombs de la fête !

**E**h oui, c'est la période. Vous qui aimez les promenades dans la belle forêt d'automne, vous l'avez remarqué : la chasse est ouverte !

**C**ommençons par quelques chiffres :

La chasse tue chaque année 50 millions d'animaux sauvages et des milliers d'animaux domestiques.

La chasse provoque chaque année 15 000 accidents matériels (panneaux de signalisation, fils électriques, câbles téléphoniques...), engendrant des millions de francs de réparation.

Enfin, la chasse, c'est 3 000 accidents corporels et des dizaines de morts chaque année. Sans compter les crimes et accidents commis en dehors de la chasse mais avec les armes de chasse.

**L**es mesures de sécurité actuelles sont très insuffisantes. Il n'est pas interdit de chasser près des lieux de vie (maisons, jardins, campings, stades...). Pire, dans 29 départements, une loi du 10 juillet 1964, dite loi Verdeille, oblige les propriétaires, même non-chasseurs, à adhérer à une association communale de chasse agréée, et autorise les chasseurs à chasser sur les propriétés inférieures à 20, 40 ou 60 hectares (selon les départements), quel que soit l'avis du propriétaire. Cette loi, reconnue incompatible avec la Convention Européenne des droits de l'homme (qui garantit le droit de propriété et le droit d'usage des personnes sur leurs biens), est toujours en vigueur.

**S**ous des prétextes que nous laissons à votre appréciation : lutte contre les nuisibles, rage, tradition, protection des cultures, gestion de la faune (!), 2 millions de passionnés du fusil transforment les territoires laissés libres par l'urbanisme et l'industrialisation en terrain de ball-trap vivant.

A noter qu'aucune organisation indépendante ne contrôle les chasseurs et leurs agissements.

Juste une remarque sur le prétexte "gestion de la faune" : la protection de la nature représente moins de 1% du budget des fédérations de chasse.



**P**eut-on admettre à notre époque que l'on cultive ainsi l'instinct de tuer, la mort pour distraction ?

En quoi la "tradition" justifierait-elle cette barbarie indigne de notre état de civilisation ?

Invoquer la tradition, n'est-ce pas avouer son incapacité et/ou son manque de volonté à utiliser sa raison, à évoluer ?

C'est toujours au nom de la tradition que l'on justifie les mutilations et les meurtres (excision, meurtres de femmes à la mort de leur mari...)

**I**l y a en fait d'importants intérêts financiers liés à ce "loisir", qui participent à la pression du lobby des chasseurs. Et puis, 2 millions de personnes, c'est peu en regard de la population française ; mais 2 millions de voix, c'est précieux pour un homme politique. Ça se ménage ! Tant pis si quelquefois, la "tradition" s'oppose aux lois européennes...

**F.G.**

**S**i le sujet vous intéresse, rapprochez-vous du "ROC" :

"Rassemblement des Opposants à la Chasse" – B.P. 261 – 02106 SAINT-QUENTIN CEDEX – " 23 62 31 37

*"Chasser, c'est réduire à néant en une seconde un miracle de beauté qu'il a fallu trois milliards d'années d'évolution pour réussir dans sa plénitude"* René Barjavel

## Loi de finances 1995 ... et l'Environnement !

Reposant sur une hypothèse de croissance du P.I.B. de 3,1% en volume et de 5,1% en valeur en 1995, le projet de budget s'articule autour de quatre axes : la maîtrise du déficit, le soutien à la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion et le financement des missions essentielles de l'État.

Ainsi, la progression des dépenses prévues pour 1995 est limitée à 1,9% soit un total de 1 483,314 milliards de Francs. Plus de 300 milliards pour l'Éducation, près de 202 milliards pour la Défense, 115 milliards pour le programme pour l'Emploi, 30 milliards pour le budget de la police, 25 milliards pour la Justice, 15 milliards pour la Culture, etc...

Et l'Environnement dans tout ça ? Difficile de trouver des renseignements sur son budget. Heureusement la lettre de Matignon l'évoque à travers cinq lignes. Ouf, sauvé ! En effet, l'Environnement ferait partie des missions essentielles de l'État. D'ailleurs le budget 95 de l'Environnement bénéficie d'une hausse de 6,7% par rapport à celui de 94, soit 1,9 milliard de Francs. J'insiste tout de même sur le fait que ce 1,9 milliard correspond à 0,13% du budget total, c'est "énorme". Quoiqu'il en soit, soyons satisfaits. Ce "cadeau" permettra la poursuite des programmes pluriannuels dans trois domaines : plan d'aménagement de la Loire, prévention des risques naturels, renforcement de la protection de la faune et de la flore.

Décidément, la part de l'Environnement dans la société est encore bien faible, la prise de conscience n'est pas encore réelle, mais elle finira par arriver.

E.G.

Édité et diffusé par :  
Planète Echo.  
Association loi 1901.  
105 rue Bobillot - 75013 Paris

Abonnement 50 F (4 numéros).  
Bulletin d'adhésion  
et d'abonnement en encart.

Rédacteur en chef :

Fabienne Géraud

Comité de rédaction :

Etienne George, Jean-François Ségard  
et Sophie Uhlemann

## VIVRE AUTREMENT

Vivre en harmonie avec notre planète passe par le simple principe du Respect de notre environnement. Ces gestes qui concourent à protéger notre Nature consistent à éviter, même à stopper des réflexes individuels où l'on jette, l'on souille gratuitement, alors qu'il suffit parfois de bien peu pour procéder tout autrement... (La poubelle pour ceux qui ne la cherchent pas ou peu, le "plastique déchet" dans le sac à dos en attendant de trouver la Poubelle, la photographie qui épargnera la Vie d'une fleur que l'on aurait bien aimé cueillir tellement elle était belle... trop belle !).

Le respect de l'environnement passe également par des petits gestes simples. Tellement simples que l'on pourrait bien... les oublier !

Les oublier ?

Pas d'quoi être fier !

Alors, en route pour l'acquisition des réflexes de l'Hermine !

*Carmen*, une fidèle lectrice de Montauban, nous soumet généreu-

sement ses trucs, qui ne relèvent d'ailleurs ni de la Magie, ni de l'effort, mais plutôt d'une réelle prise de conscience...

### 3 idées "anti-gaspi"

**Ne pas jeter systématiquement les enveloppes du courrier reçu ; Découper le dos vierge et l'utiliser... pour la liste des courses par exemple.**

**En faisant attention, garder le papier aluminium de la tablette de chocolat, qui servira... pour le goûter des enfants.**

**La feuille cartonnée qui s'y trouve parfois peut, elle aussi, comme support rigide, avoir des utilités (dessin des enfants, marque page...).**

**Côté cuisine, pourquoi jeter le pain dur ?**

**400 grammes suffisent pour concocter un pudding Maison avec presque n'importe quels ingrédients ! Recette à suivre !**

S. U.

## LU, VU, SU, ENTENDU...

**France-Inter le 3 octobre 1994, Synergie.**

P. Val. "(...) le ministre de l'écologie, Michel Barnier, que l'on reconnaît facilement puisque c'est le seul écologiste de France qui n'a pas protesté lors de la décision de remise en marche de Superphénix (...)"

*Un peu plus tard* "(...) Que fait le ministre du budget ? Il n'augmente que de 20 centimes le prix du carburant le plus polluant et de 28 centimes celui du carburant le moins polluant quand il est utilisé

avec un pot catalytique, encourageant ainsi les automobilistes à empoisonner leurs concitoyens".

**Le retour des ressorts.**

Afin d'éviter la prolifération de piles usagées, dont l'élimination pose problème, la Grande-Bretagne se lance dans la commercialisation d'appareils de radio munis de ressort. Pour écouter son programme préféré, il suffit de remonter la manivelle...

**Samedi 28 janvier 1995**

### CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour prévisionnel : bilan d'activités, bilan financier, renouvellement du bureau, définition des orientations et questions diverses. L'horaire et le lieu (Paris) vous seront communiqués ultérieurement.